

Pouvoir d'emprunt—Loi

obligés d'emprunter des sommes aussi importantes. Nous attendons tous ce jour avec impatience, moi le premier.

M. Keyes: Madame la Présidente, j'ai de la difficulté à répondre à une question qui a été soulevée par un électeur de la belle circonscription de Hamilton-Ouest et probablement aussi par des électeurs d'autres circonscriptions. Un de mes électeurs est venu me voir et m'a dit: «Comment se fait-il que, après avoir payé de l'impôt et des cotisations au régime d'assurance-chômage pendant de nombreuses années, au moment où je me trouve soudainement en chômage et où je veux toucher des prestations d'assurance-chômage, le gouvernement décide que je devrai payer de l'impôt sur ces prestations? Je fais 51 000\$ par année. Je paie de l'impôt depuis que je travaille et maintenant le gouvernement me fera encore payer de l'impôt sur les prestations d'assurance-chômage que je veux recevoir.» En termes clairs, cet électeur se demande pourquoi il est pénalisé parce qu'il est un bon gestionnaire financier, ce qui n'est manifestement pas le cas du gouvernement.

M. Dorin: Madame la Présidente, premièrement, l'électeur en question n'est pas du tout pénalisé. Si j'ai bien compris la question du député, il laisse entendre qu'une personne qui gagne 51 000\$ par année n'est pas admissible aux prestations d'assurance-chômage ou qu'elle aura à les rembourser sous forme d'impôts. Ce n'est pas le cas. Sauf erreur, aucune disposition du budget n'en fait état: les prestations ne sont pas recouvrables sous forme d'impôts. Personnellement, je pense que c'est un point de vue discutable, mais il n'en est pas question dans le budget.

Le député devrait comprendre que l'assurance-chômage n'est rien d'autre que de l'assurance-chômage, et c'est pourquoi nous avons décidé que dorénavant les employés et les employeurs vont payer les primes. L'employé va recevoir des prestations s'il tombe en chômage. De l'assurance, c'est de l'assurance. Une personne qui souscrit une police pour se protéger contre les accidents de la route ou l'incendie de sa maison paye une prime. Si elle a un accident ou si sa maison passe au feu, elle est dédommée. C'est exactement la même chose dans le cas de l'assurance-chômage. Dans le budget, il n'est pas question que le fisc recouvre les prestations.

M. Barrett: Madame la Présidente, j'ai écouté attentivement les propos du député d'Edmonton-Nord-Est. . .

M. Dorin: Nord-Ouest.

M. Barrett: Le sens d'orientation du député est aussi confus que ses notions de science économique.

M. McDermid: C'est vous qui êtes dans la confusion.

M. Barrett: Le député sait-il que le gouvernement n'exige pas d'intérêt sur l'impôt différé des sociétés? J'aimerais savoir où emprunter 30 milliards de dollars et ne pas payer un seul cent d'impôt tout simplement parce que c'est considéré comme un élément de passif. Le particulier peut-il faire cela? Pour la gouverne du député, la réponse est non. S'il faut s'en rapporter à son chiffre de 30 milliards dûs par les sociétés en impôt sur le revenu différé et si nous lui appliquons simplement 10 p. 100 d'intérêt—encore qu'à ce taux-là on ne puisse pas trouver à emprunter aujourd'hui—il y a un manque à gagner de trois milliards seulement en intérêts. Voilà la subvention que les contribuables canadiens assurent à ces sociétés.

Si le gouvernement tient à économiser et s'il se préoccupe de la situation des contribuables, pourquoi verse-t-il à ces sociétés trois milliards de dollars en aide sociale sur ces 30 milliards d'impôt différé. Peut-on appeler cela du socialisme? Bien sûr que si. Une forme pervertie de socialisme au profit du riche, et au diable les pauvres. Donnez-vous donc la peine de venir nous dire. . .

M. McDermid: Laissez-le répondre.

M. Barrett: J'ai quelques autres questions.

Essayer de faire croire à la Chambre que les sociétés canadiennes méritent non seulement un sursis d'impôt mais en plus un cadeau de trois milliards puisqu'elles ne versent pas un sou d'intérêt, cela revient à dire que le gouvernement canadien devrait mettre sur l'ensemble de sa dette l'étiquette «passif» et ne pas verser un seul sou d'intérêt lui non plus. N'est-ce pas là la formule pratiquée par ces sociétés? Si c'est bon pour les sociétés, n'est-ce pas bon pour ces génies financiers qui ont trouvé le moyen de presque doubler la dette depuis quatre ans qu'ils sont au pouvoir?

Voici la question que je pose à ces génies financiers, qui versent l'argent à pleines mains aux sociétés. Quelle est la position adoptée par le député au sujet du Fonds de diversification de l'économie de l'Ouest? Je représente cette région. L'Ouest s'est encore fait avoir. Et pourtant, le député n'a pas dit un mot au sujet du Fonds de diversification de l'économie de l'Ouest. Tant qu'on ne fait pas de tort aux grosses sociétés, on peut tout se permettre. Pourtant le Fonds de diversification de l'économie de l'Ouest est absolument indispensable pour que la population de l'Ouest ait au moins le sentiment d'être traitée équitablement. Qu'est-ce qu'il pense du Fonds de diversification de l'économie de l'Ouest? A-t-il demandé